Bulletin d'adhésion 2024 à l'Abeille Landaise

Bulletin d'adhésion à renvoyer avant le 31 décembre 2023. Ainsi, tous les abonnements et services proposés prendront effet le premier jour de l'année civile, le 1° janvier 2024. L'encaissement s'effectuera en janvier.
A partir du 1° janvier, seuls les adhérents à jour continueront de recevoir les newsletters par internet et les informations du syndicat l'Abeille Landaise. Seuls les adhérents à jour seront convoqués à l'Assemblée Générale.

Etat civil & coordonnées

Nom : …… **Prénom :** ……

Adresse : ……

Commune : …… **Code postal :** ……

Profession : ……
(*merci d'indiquer précisément les postes occupés durant votre vie professionnelle et/ou active pour recherche de savoir-faire)*

Date de naissance : …… **Tél portable:** ……

Adresse mail *(en lettres capitales)* **:** ……

Numéro d'immatriculation API : …… **Nombres de ruches :** ……

Abonnements et services

Ecotaxe CITEO	*Obligatoire pour la vente de miel* *Explications sur la newsletter n° 4 d'octobre 2022* Nombres de ruches ……X 0.08 €uro = ⟹	€uros
Abonnements 2024 *Date limite d'abonnement le 31 décembre 2023*	Abeille & Fleurs (11 numéros de l'UNAF) **31 €uros** Info-Reines (4 numéros de l'ANERCEA) **37 €uros** Abeilles & Cie (6 numéros du CARI) **45 €uros** *si 10 abonnements non atteints, supplément de 5 euros demandés plus tard*	€uros
Adhésion Abeille Landaise	20 euros dont 1.50 euro à destination de l'UNAF.	**20 €uros**

Somme totale à régler	

Mise en œuvre du règlement

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de l'***Abeille Landaise***

Numéro du chèque : ……Banque : ……

Envoyez ce bulletin d'adhésion avec le règlement à :

Martine TOCANIER 2313 Route de Mont de Marsan 40110 YGOS SAINT SATURNIN

Les informations personnelles recueillies sur ce bulletin sont nécessaires à votre adhésion.
En aucun cas, elles ne seront cédées à un quelconque autre organisme pour des enjeux commerciaux ou autres.
Si vous changez d'adresse mail ou numéro de téléphone, veuillez-nous le signaler faute de perdre le contact avec votre syndicat.

Date et signature :